



"ELECTRAL"
ELECTROLYSEUR DE SEL

SUIVEZ-NOUS

conseils, actualités, nouveautés, concours, ...



Index

1	Consignes de sécurité	3
1.1	Avertissements.....	3
2	Conformité CE	3
3	Présentation de l'appareil	4
4	Installation.....	4
4.1	Installation Hydraulique.....	4
4.1.1	Cellule D'Electrolyse.....	4
4.1.2	Capteur de température.....	5
4.2	Installation Electrique.....	5
4.2.1	Cellule D'Electrolyse.....	5
4.2.2	Installation de la sonde de température.....	5
4.2.3	Installation du contrôleur externe (facultatif)	5
4.2.4	Installation automatique du détecteur de couverture (facultatif)	6
5	Fonctionnement.....	6
5.1	Contrôle de la Production de Chlore.....	7
5.2	Fonctionnement avec sonde de température.....	7
5.3	Fonctionnement avec sonde de chlore (ORP).....	8
5.4	Fonctionnement avec sonde externe	8
5.5	Opération de piscine couverte.....	8
5.6	Indication de la concentration en sel.....	8
5.7	Recommandations de désinfection.....	9
6	Configuration et étalonnage	9
6.1	Étalonnage de l'ORP.....	10
6.2	Définition des limites d'ORP.....	10
6.3	Réglage d'inversion de polarité.....	11
6.4	Configuration du volume de la piscine.....	12
6.5	Choix du type de cellule.....	13
7	Alarmes.....	13
7.1	Alarme 1 -Faible débit	13
7.2	Alarme 2A - Sel élevé.....	13
7.3	Alarme 4 – Reles.....	13
7.4	Alarme 5 – Source	13
8	Totalisateur d'heure d'électrolyse.....	13
9	Termes et conditions	14
9.1	Copyright	14
9.2	Garantie	14
9.3	Exclusions de garantie	14



AVERTISSEMENT IMPORTANT

Ne pas utiliser d'acide chlorhydrique pour baisser le pH. Le système de ventilation aspire l'air dans l'équipement, il est donc important de garder le réservoir de solution de pH aussi éloigné de l'équipement que possible, pour empêcher la corrosion à l'intérieur de la machine.

1 Consignes de sécurité

Ce produit a été fabriqué dans le respect des normes européennes et des dispositifs légaux en vigueur. Chaque produit a été testé et a subi des tests rigoureux avant son conditionnement.

Pour assurer le bon fonctionnement de votre appareil, toutes les consignes d'utilisation, d'installation et de sécurité doivent être strictement respectées.

L'installation du produit doit être faite par un installateur agréé et autorisé par la société Bright Blue ou son distributeur local.

Le raccordement de l'appareil sur le réseau électrique doit impérativement être fait selon les normes électriques en vigueur, **un branchement à la terre est impératif.**

Pour une utilisation ou une maintenance en toute sécurité, l'appareil doit être impérativement connecté sur **une ligne protégée par un disjoncteur 30mA.**

Avant d'installer notre produit, vous devez vous assurer de son état et vérifier ses circuits électriques.

Vous devez vous assurer que le local soit suffisamment ventilé, pour permettre à l'équipement de se stabiliser à une température ambiante afin éviter toute condensation sur les composants électroniques et ainsi éviter toute oxydation pouvant entraîner une panne hors garantie.

Lorsque le matériel n'est plus sous tension, vous devez attendre la décharge totale des condensateurs, avant toute manipulation ou intervention pour éviter les chocs.

1.1 Avertissements



Risque d'électrocution

L'appareil doit être débranché avant toute opération de maintenance afin d'éviter tout risque d'électrocution.

Il est interdit à toutes personnes non qualifiées de tenter une opération sur le circuit électrique.



Risque sur les personnes

Le fonctionnement des appareils électriques avec adjonction de produit chimique exige de prendre connaissance au préalable des consignes de sécurité.

Ces manipulations doivent se faire en l'absence d'enfants et avec des équipements de protection.

2 Conformité CE

Le fabricant déclare que les équipements électroniques pour le traitement des eaux de piscine de sa production sont conformes aux exigences techniques:

- EN 50274:2002
- IEC 60335-1:2006
- IEC 60947-1:2007
- IEC 62026-1:2007

Et les directives CE:

- Directive sur les équipements basse tension 2006/95 / CE
- Directive de compatibilité électromagnétique 2004/108 / CE



3 Présentation de l'appareil

Ce produit est fourni dans une boîte contenant: le contrôleur électronique, la cellule à plaque en titane, 2 réductions 63/50, le bouchon pour le corps de la cellule, le support de fixation avec sa visserie et une sonde de température avec un collier de prise en charge.

Avant toute installation, assurez-vous que tous les composants se trouvent dans la boîte d'origine.

4 Installation

Cet équipement comprend un affichage frontal, un bouton de commande central  et deux boutons latéraux.

Le contrôleur doit être installé verticalement, sur une surface plane, en respectant une distance d'au moins 15 cm du mur latéral et des autres composants pour assurer une ventilation adéquate. Avant de commencer à installer l'équipement, assurez-vous que l'installation électrique est isolée. Avant de démarrer l'installation de la cellule d'électrolyse, assurez-vous que tous les circuits hydrauliques sont fermés.

4.1 Installation Hydraulique

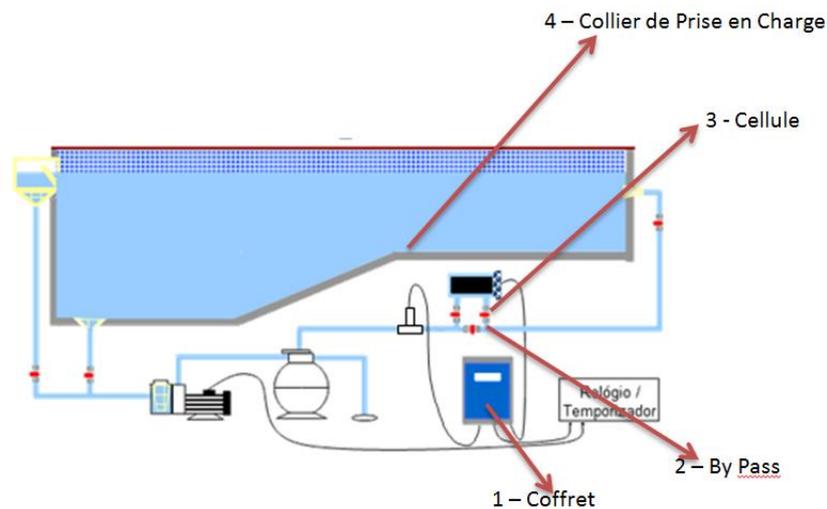


Fig 1- Système hydraulique

4.1.1 Cellule D'Électrolyse

La cellule d'électrolyse peut être installée horizontalement ou verticalement. Dans l'installation verticale, les fils électriques doivent être orientés vers le haut, pour permettre l'accumulation de gaz provenant du processus d'électrolyse sur le dessus de la cellule en cas de panne de circulation d'eau (Fig.3).



Fig 2 – Cellule d'électrolyse

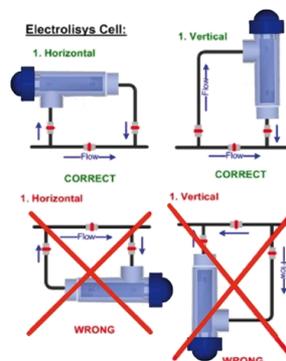


Fig 3 – Position de la cellule

L'entrée de la cellule doit être raccordée au refoulement du filtre à sable (voir Fig 1). Dans la mesure du possible, il est recommandé de fixer le tube de la cellule sur un mur ou sur un panneau solide pour éviter toute perturbation due à l'effort mécanique causé par le corps de la cellule. Prévoir un dégagement disponible pour permettre le remplacement de la cellule.

4.1.2 Capteur de température

L'installation de la sonde de température doit être effectuée avec un collier de prise en charge de ½ "de sortie, toujours entre le filtre à sable et la cellule d'électrolyse (Fig 1).



Fig 4 – Collier de prise en Charge

4.2 Installation Electrique

4.2.1 Cellule D'Electrolyse

La connexion à la cellule d'électrolyse se fait à travers deux conducteurs de 2.5mm² à 6mm² (en fonction de la puissance de la cellule) et deux conducteurs de 0.75mm², tous deux fournis avec le système. Un des conducteurs de 0,75 mm² a une borne étamée, les autres conducteurs ont des bornes M6 qui doivent être connectées aux bornes correspondantes dans la cellule (voir figure 5).



Fig 5 – Bornes de connexion de cellule d'électrolyse

4.2.2 Installation de la sonde de température

La sonde de température provient d'usine connectée à l'équipement comme le montre la figure 6.

4.2.3 Installation du contrôleur externe (facultatif)

Si vous choisissez de commander votre électrolyseur par un contrôleur externe de production de chlore, il faut que celui-ci puisse émettre un signal sans potentiel et câbler l'équipement selon la figure 6. La connexion est accessible en démontant la trappe située en en bas à gauche. Installation automatique du détecteur de couverture (facultatif)

Si la piscine est équipée d'un système de couverture automatique, elle peut être connectée à l'équipement pour qu'il détecte si la couverture est ouverte ou fermée. La connexion doit être faite par un câble approprié (consulter le fabricant), qui est branché sur la prise indiquée.

4.2.4 Installation automatique du détecteur de couverture (facultatif)

Si la piscine est équipée d'un système de couverture automatique, elle peut être connectée à l'équipement pour qu'il détecte si la couverture est ouverte ou fermée. La connexion doit être faite par un câble approprié (consulter le fabricant), qui est branché sur la prise indiquée à cet effet à l'intérieur de l'équipement (voir figure 6), accessible en enlevant avec une clé étoile le couvercle de l'entrée de câble sur la partie inférieure gauche de l'équipement.

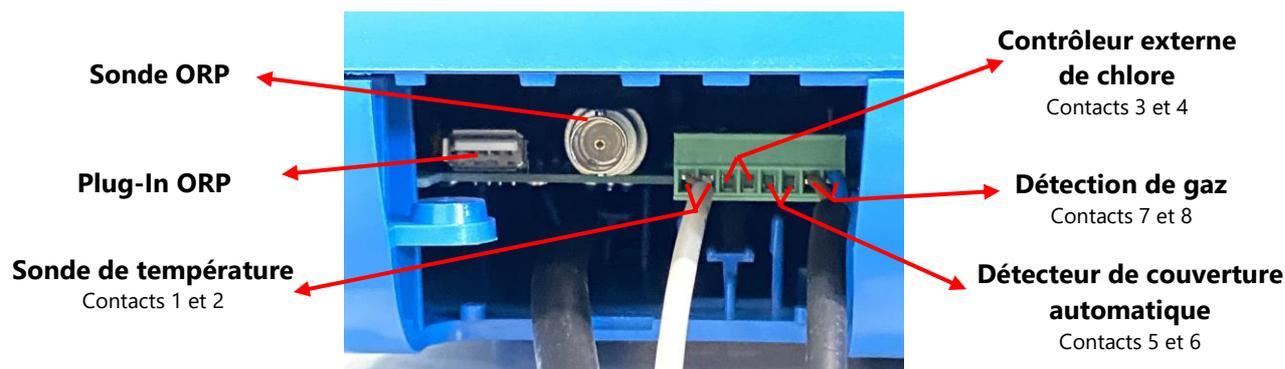


Figure 6 - Connexions internes

5 Fonctionnement

AVIS IMPORTANT : L'appareil ne doit être raccordé qu'avec la pompe de circulation ou lorsque la pompe de circulation est déjà en marche.

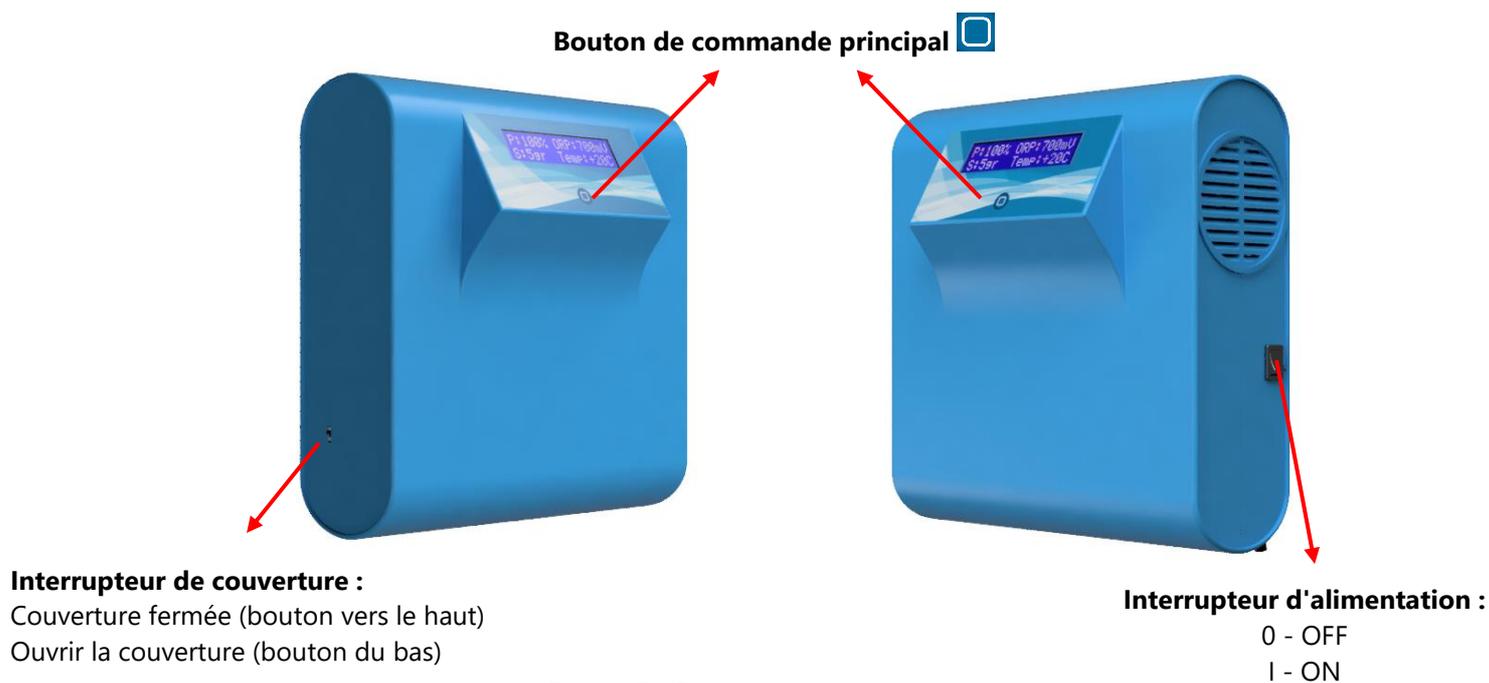


Figure 7 - Boutons de commande

Cet appareil n'a que trois boutons : Le bouton de commande principal , l'interrupteur latéral de couverture et l'interrupteur latéral d'alimentation (voir fig. 7).

L'écran vous permet de visualiser l'état du système et d'obtenir des informations sur les alarmes actives.



Figure 8 - Séparation d'écran

5.1 Contrôle de la Production de Chlore

Grâce au bouton de contrôle , la période d'électrolyse (en pourcentage du temps de filtrage) est choisie pour augmenter ou diminuer la production, et toujours choisir celle qui correspond le mieux à la réalité de la piscine où l'équipement est installé.

En appuyant sur le bouton de commande , le pourcentage ("P: __%") est modifié et peut être réglé entre 0% et 100% par intervalles de 5% ou mode "EXT", lorsque l'équipement doit être contrôlé par une unité externe.

Lorsque la couverture est fermée, le mode de couverture "P: __% C" doit être sélectionné et le pourcentage requis de 0% à 50% doit être choisi à des intervalles de 5% (voir chapitre 5.4).

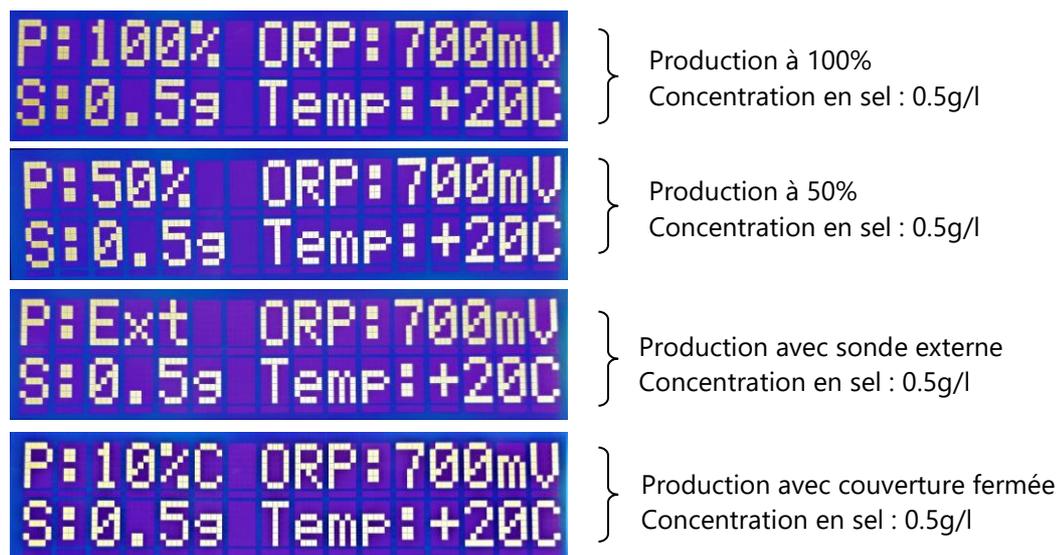


Figure 9 - Exemple de menus avec indication de production de chlore

5.2 Fonctionnement avec sonde de température

La variation de la température de l'eau a une influence directe sur la nécessité d'augmenter ou de diminuer le temps de production de l'électrolyse. Lorsque la sonde de température est installée, les cycles de production sont automatiquement augmentés lorsque la température augmente, ou diminue quand elle baisse, afin d'assurer un traitement plus précis et plus efficace.

Lorsque la température de l'eau est inférieure à 12 ° C, la production doit être coupée afin de ne pas affecter le fonctionnement et la durabilité de la cellule d'électrolyse. Si une température basse est détectée, l'affichage de la température commence à clignoter en même temps que l'affichage **STBY**. Le fabricant n'est pas responsable des équipements ou cellules qui démontrent le non-respect de cette procédure de protection.

5.3 Fonctionnement avec sonde de chlore (ORP)

La sonde ORP permet de mesurer la concentration de chlore dans la piscine afin d'éviter les excès ou les manques de désinfectant dans l'eau. L'équipement doit avoir le module ORP installé (optionnel) et la sonde ORP connectée (optionnelle), sur l'écran de l'équipement apparaît la lecture du chlore en temps réel (**ORP:___ mV**).

Dans ce mode, la production de chlore doit être réglée sur (**P:100%**) et les limites ORP sur l'intervalle qui correspond le mieux à la réalité de la piscine où l'équipement est installé (voir chapitre 6.2 pour configurer les limites ORP).

Lorsque la valeur en temps réel de l'ORP dépasse le maximum configuré, dans l'équipement, l'indication **ORP:___mV** commence à clignoter en même temps que l'indication **STBY**, signalant un arrêt de la production pour avoir atteint la valeur souhaitée.

5.4 Fonctionnement avec sonde externe

L'équipement dispose d'une entrée libre de potentiel pour la connexion d'un contrôleur externe (voir section 4.2.3) qui agit sur le système en activant ou désactivant l'électrolyse en fonction des concentrations programmées dans le système. Dans ce cas, l'appareil doit être réglé sur le mode "**EXT**".

Il est recommandé que l'électrolyse ne soit pas fréquemment activée et désactivée car elle réduit la vie cellulaire. Bright Blue n'est pas responsable des erreurs ou des défauts de l'équipement externe qui ont un effet direct sur la qualité et la désinfection de l'eau de la piscine.

5.5 Opération de piscine couverte

La production de chlore lorsque la piscine est à l'intérieur doit être inférieure à celle de la piscine extérieure. Lorsque le mode couverture est activé, la production est automatiquement réduite (voir chapitre 5.1).

Dans le cas d'une couverture automatique équipée de fins de course, il est possible de le coffret du volet à l'électrolyseur.

Dans le cas où la couverture est manuelle, l'utilisateur doit activer l'interrupteur latéral de la couverture sur l'équipement chaque fois que la piscine est couverte.

5.6 Indication de la concentration en sel

Le coin inférieur gauche de l'écran (figure 9) indique la concentration de sel dans l'eau de la piscine en g/l. Cette indication peut être modifiée au fur et à mesure que la cellule vieillit.

La concentration en sel recommandée dans l'eau est de 1.5g/l.

Lorsque la concentration de sel dans la piscine est inférieure au minimum recommandé (0.5 g/l), le système continue de fonctionner, mais la production d'électrolyse est réduite et peut être insuffisante pour une bonne désinfection de l'eau. Si cette condition est détectée, l'indication à l'écran (Fig. 10) change automatiquement pour indiquer la quantité de sel (en kg) à ajouter au bassin pour atteindre une concentration recommandée de 1.5g/l.

Avant d'ajouter du sel dans la piscine, vous devez vérifier s'il est présent :

- Le sel dans l'eau est entièrement dilué
- Les vannes sont correctement positionnées
- La cellule est en bon état et dans sa durée de vie
- Si la cellule présente des précipités "blanchâtres", par exemple si elle contient des gisements minéraux *
- L'équipement est correctement configuré

(*) - Dans ce cas, introduire les électrodes dans une solution d'acide chlorhydrique à 10% jusqu'à ce que le "bouillonnement" disparaisse, généralement après 10 minutes. Cette opération réduit la durée de vie des cellules, elle ne doit donc être effectuée que si le dépôt est clairement visible.

Une fois le problème corrigé, cette indication est automatiquement désactivée, indiquant la concentration de sel dans la piscine.



P:100% ORP:-----
+75kg Temp:+25C

Figure 10 - Indication de la quantité de sel à ajouter

5.7 Recommandations de désinfection

Il est conseillé de le désinfecter pendant la nuit. En effet, le rayonnement ultraviolet agit sur le chlore produit par la cellule d'électrolyse, catalysant la régénération du sel (c'est pourquoi la consommation de sel est insignifiante). Si la désinfection est effectuée pendant la nuit, la concentration de chlore augmente rapidement et l'effet désinfectant est beaucoup plus efficace.

Pour une bonne pratique de désinfection, il est également conseillé de maintenir une concentration de stabilisateur de chlore (acide isocyanurique) de 35ppm ; c'est-à-dire, 35 g/m³ d'eau. Cette concentration, bien que réduite, permet de diminuer les pertes diurnes de chlore sous l'effet du rayonnement ultraviolet.

6 Configuration et étalonnage

Tout l'équipement est fourni correctement configuré et calibré en usine, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de réaliser ces opérations au moment de l'installation.

Si vous souhaitez modifier les réglages d'usine ou devez changer le volume du bassin, changer le temps d'inversion ou calibrer la sonde ORP, vous devez procéder comme indiqué dans les chapitres suivants.

Pour entrer dans le menu Configuration/Calibration, placez le bouton côté couverture en position couverture piscine et appuyez sur le Bouton de Commande  pendant 5 secondes jusqu'à ce qu'il apparaisse à l'écran :



SELECT OPTION
CAL. ORP

Figure 11 - Menu Configuration / Calibration

Sélectionnez ce que vous voulez régler/calibrer en appuyant brièvement sur le Bouton de Commande  jusqu'à ce que l'option souhaitée apparaisse sur la ligne inférieure ; **CAL. ORP** - pour l'étalonnage ORP ; **LIM. ORP** - pour fixer les limites de l'ORP ; **INV. POL** - pour régler le temps d'inversion de la polarité ; **VOL** - pour régler le volume de la piscine ; **CEL** - pour configurer le type de cellule installé dans l'équipement ; **BACK** - retour à l'écran initial.

Une fois l'option désirée sélectionnée, appuyez sur le Bouton de Commande  pendant 5 secondes pour entrer dans l'opération correspondante.

6.1 Étalonnage de l'ORP

L'étalonnage de la sonde ORP est faite avec 2 valeurs (240mV et 470mV). Avant de continuer, assurez-vous que vous avez tout le matériel nécessaire, y compris un verre d'eau et du papier absorbant pour nettoyer la sonde avant de l'introduire dans les solutions tampon.

Pour entrer le calibrage ORP, sélectionnez l'option **CAL. ORP** dans le menu Calibration / Configuration (voir chapitre 6).

Lors de la saisie de la calibration, les informations suivantes apparaîtront à l'écran :

The image shows a blue LCD screen with white text. The top line reads 'Cal. ORP@ 240mV' and the bottom line reads 'Press ↓'.

Figure 12 - Insertion de la sonde ORP dans le standard 240mV

Insérez la sonde dans solution tampon 240mV, attendez 10 secondes et appuyez brièvement sur le bouton de commande . La première ligne de l'affichage indique une valeur par défaut et la deuxième ligne indique la mesure réelle et une ligne pointillée indiquant que le système est en cours d'étalonnage (figure 13).

The image shows a blue LCD screen with white text. The top line reads 'Cal. ORP@ 240mV' and the bottom line reads '... ORP= 291mV'.

Figure 13 - Étalonnage ORP standard 240 mV

Lorsque l'étalonnage est terminé à 240 mV, "OK" apparaît sur l'affichage et la solution tampon 470mV est demandé. Répétez l'ensemble du processus avec solution 470mV jusqu'à ce que l'étalonnage soit terminé.

Lorsque l'étalonnage avec la norme 470mV est terminé, l'équipement enregistre automatiquement le nouvel étalonnage.

Si vous souhaitez interrompre le calibrage avant de terminer le processus, redémarrez l'équipement par l'interrupteur latéral, l'équipement conserve le dernier calibrage mémorisé.

6.2 Définition des limites d'ORP

Ce menu vous permet de configurer les limites ORP (HIGH) et minimum (LOW) pour déterminer la concentration correcte de chlore dans l'eau. La valeur ORP n'est pas la même d'une piscine à l'autre, car elle dépend de facteurs externes à l'équipement. Les limites correctes doivent donc être vérifiées au cas par cas dans la piscine où l'équipement est installé.

Pour définir les limites d'ORP, choisissez **LIM. ORP** dans le menu Calibration/Configuration (voir le chapitre 6).

Lorsque vous entrez dans le menu, l'écran suivant apparaît :



Cha. ORP Limits
H:750mV L:650mV

Figure 14 - Modification des limites d'ORP

Pour définir les limites, appuyez brièvement sur le bouton de commande  et apparaît:



High Lim:750mV

Figure 15 - Définition des limites supérieures

Pour modifier la valeur de consigne, vérifiez d'abord quel chiffre clignote. Lorsque le chiffre clignotant clignote, à chaque courte pression du Bouton de Commande , le chiffre clignotant passe à 9 et revient à 0.

Pour passer au chiffre suivant, n'appuyez sur aucun bouton et attendez 5 secondes, le chiffre suivant se met à clignoter. Répétez ces étapes jusqu'à ce que vous ayez la valeur souhaitée inscrite à l'écran.

Pour enregistrer la valeur souhaitée, appuyez sur le Bouton de Commande  pendant 5 secondes et passez au réglage de la limite inférieure.



High Lim:800mV
Low Lim:700mV

Figure 16 - Définition des limites inférieures

Répétez les étapes précédentes et enregistrez. Une fois l'opération terminée, l'écran suivant apparaît :



New ORP Limits:
H:750mV L:700mV

Figure 17 - Nouvelles limites de l'ORP

Avant de mémoriser de nouvelles limites ORP, vous pouvez interrompre le processus de configuration en utilisant l'interrupteur d'alimentation latéral, en redémarrant l'équipement, les anciennes valeurs sont maintenues.

6.3 Réglage d'inversion de polarité

Le processus d'inversion de polarité est responsable de l'auto-nettoyage de la cellule d'électrolyse afin de s'assurer qu'elle n'accumule pas de calcaire, perdant ainsi sa capacité de production.

L'intervalle de temps correct entre chaque inversion de polarité dépend des caractéristiques chimiques de l'eau, à savoir sa dureté calcique. Plus la dureté de l'eau est élevée, plus la plage définie doit être faible, afin d'éviter toute incrustation sur les plaques de titane.

L'équipement est réglé en usine à 6H et peut être changé pour une plage comprise entre 3H et 8H.

IMPORTANT : plus le temps d'inversion est court, plus la durée de vie de la cellule d'électrolyse est courte.

Pour modifier l'inversion de polarité, sélectionnez l'option **INV. POL** dans le menu Calibration / Configuration (voir chapitre 6). Lorsque vous entrez dans le menu, l'écran suivant apparaît :



The image shows a blue LCD screen with white text. The top line reads 'Change Inv. Time' and the bottom line reads 'Time: 6H'.

Figure 18 - Temps d'inversion de polarité

Pour changer la valeur, appuyez brièvement sur le bouton de  pour régler l'heure souhaitée. Pour enregistrer, appuyez sur le bouton de commande  pendant 5 secondes.

Si vous ne souhaitez pas enregistrer la modification de l'intervalle de temps d'inversion de polarité, redémarrez l'équipement en utilisant l'interrupteur latéral de manière que la dernière valeur enregistrée soit conservée.

L'option "**Test Inv**" est utilisée pour exécuter un test de diagnostic afin de vérifier que les deux polarités fonctionnent. Lorsque vous choisissez cette option, le système démarre l'une des polarités pendant quelques secondes, puis inverse et recommence la polarité.

6.4 Configuration du volume de la piscine

Permet de définir le volume d'eau dans le bassin (en m³). Ce volume est utilisé pour calculer la quantité de sel à ajouter à la piscine au cas où l'équipement détecterait une faible concentration de sel dans l'eau.

Pour modifier la valeur préenregistrée, appuyez brièvement sur le bouton  pour faire varier le chiffre qui clignote. Pour passer au chiffre suivant, n'appuyez sur aucun bouton et attendez 5 secondes, le chiffre suivant se met à clignoter. Répétez ces étapes jusqu'à ce que vous ayez la valeur souhaitée inscrite à l'écran.

Pour passer au chiffre suivant, n'appuyez sur aucun bouton et attendez 5 secondes, le chiffre suivant se met à clignoter. Répétez ces étapes jusqu'à ce que vous ayez la valeur souhaitée inscrite à l'écran.

Pour enregistrer la valeur souhaitée, appuyez sur le Bouton de Commande  pendant 5 secondes.



The image shows a blue LCD screen with white text. The top line reads 'Chg. POOL Volume' and the bottom line reads 'Vol: 030m3'.

Figure 19 - Définir le volume de la piscine

Si vous ne souhaitez pas mémoriser le nouveau volume de la piscine, redémarrez l'appareil en utilisant l'interrupteur latéral, ce qui permet de conserver le dernier volume de la piscine mémorisé.

6.5 Choix du type de cellule

AVERTISSEMENT IMPORTANT : cette fonction ne doit être exécutée que par des techniciens spécialisés dûment préparés à cet effet.

Il permet de configurer le type de cellule connecté à l'équipement.

7 Alarmes

7.1 Alarme 1 -Faible débit

Cette alarme (ALARME 1) est déclenchée s'il n'y a pas suffisamment d'eau dans la cellule d'électrolyse. Lorsque l'alarme est déclenchée, le système se met en veille pour protéger l'intégrité de l'équipement. Il devrait être vérifié que :

- Toutes les valves sont correctement positionnées
- Il n'y a pas de fuites hydrauliques
- Le filtre est en position de filtration

Une fois le problème corrigé, l'alarme sera automatiquement désactivée.

7.2 Alarme 2A - Sel élevé

Cette alarme (ALARME 2A) indique que la concentration de sel dans la piscine a une valeur très élevée (* pour l'utilisation d'eau de mer, veuillez consulter le fabricant).

Il faut le vérifier :

- Le sel dans l'eau est entièrement dilué
- L'équipement est correctement configuré
- La concentration de sel dans l'eau est inférieure à 1.5 g/l

Une fois le problème corrigé, vous devez redémarrer l'équipement pour désactiver l'alarme.

7.3 Alarme 4 – Reles

Cette alarme se déclenche en cas de dysfonctionnement d'un équipement de la carte mère. Contactez le service technique.

7.4 Alarme 5 – Source

Cette alarme se déclenche en cas de panne d'alimentation. Contactez le service technique.

8 Totalisateur d'heure d'électrolyse

Cet équipement dispose d'un compteur horaire d'électrolyse pour surveiller l'utilisation et la durée de vie de la cellule d'électrolyse. L'appareil compte toutes les heures où il est effectivement en production, non pas les heures où il est allumé mais en mode "standby". Pour afficher le nombre total d'heures d'électrolyse déjà utilisées, avec l'interrupteur du couvercle latéral en position ouverte, appuyez sur la touche de commande  pendant 5 secondes jusqu'à ce que l'information apparaisse à l'écran.

9 Termes et conditions

9.1 Copyright

Ce manuel contient des informations protégées par le droit d'auteur. Tous droits réservés à Bright Blue, Lda.

Ce manuel d'utilisation a été écrit pour un usage personnel. La copie, la reproduction ou la traduction du présent document, en tout ou en partie, requiert le consentement écrit préalable de Bright Blue, Lda.

9.2 Garantie

Ce produit, composé du contrôleur électronique et des accessoires, a été fabriqué et testé conformément aux mesures de sécurité applicables aux dispositifs électroniques et a subi les contrôles de qualité les plus rigoureux, laissant l'usine en parfait état. Cette garantie s'applique aux produits fabriqués par Bright Blue Ltd, conformément aux termes et conditions de la société. Bright Blue Ltd garantit le produit fabriqué conformément aux conditions et aux responsabilités de ces termes pour une période de :

- ELECTRAL: 2 ans ou 6.000h de fonctionnement pour la cellule d'électrolyse ; 2 ans pour l'équipement électronique. Douze mois pour les sondes de température, à l'exception des produits d'entretien.

The Bright Blue Lda se réserve le droit de modifier les termes et conditions de cette garantie, sans préavis, même après la date de facture de l'achat, en appliquant les termes et conditions en vigueur.

9.3 Exclusions de garantie

La garantie et la responsabilité ne s'appliquent pas :

- Les accessoires, consommables et périphériques qui ne sont pas inclus dans l'emballage du produit d'origine et / ou qui ont été achetés à d'autres sociétés ;
- Des marques d'identification originales qui ont été déchirées, changées ou enlevées de l'équipement ou du produit ;
- Numéros de série qui ont été déchirés, changés ou enlevés de l'équipement et / ou de ses composants ;
- Dommages dus à des accidents, à la négligence ou à une mauvaise utilisation de l'équipement et de ses composants ; Dommages résultant d'une mauvaise installation électrique ; Un stress physique ou électrique inhabituel ; Le manque de respect des règles environnementales, des conditions anormales de température, d'humidité, de matières corrosives ou d'autres conditions climatiques qui se propagent au-delà des limites prédéfinies;
- Le fonctionnement au-delà de la capacité, l'absence de panne signalée à Bright Blue pendant la période de garantie, le remplacement de pièces non approuvées par Bright Blue, les défaillances ou les dommages dus à une mauvaise utilisation, à un entretien inadéquat, à une mauvaise installation ou à une mauvaise installation ;
- L'utilisation et le fonctionnement de l'équipement ou du produit, en contradiction avec la documentation du système écrite par Bright Blue ;
- Une défaillance du système qui, selon Bright Blue, n'est pas due à un défaut de matière première ou à une insuffisance de fabrication ;
- Défaillance du système causée par une supervision inadéquate des composants sujets à l'usure ou à la panne ;
- La modification et / ou la réparation du produit par du personnel non autorisé et / ou non approuvé par Bright Blue ;
- Les clients qui n'ont pas suivi les procédures décrites dans la présente garantie ;

Cette garantie substitue toutes les autres, explicites ou implicites, y compris, mais sans se limiter aux garanties commerciales implicites et à l'adéquation à un objectif prédéterminé de l'équipement et de la documentation correspondante;

La responsabilité de Bright Blue est limitée à la réparation et / ou à la substitution des composants du produit tant qu'aucune des conditions d'exclusion de la garantie n'est remplie.

Bright Blue ne peut être tenu responsable des coûts, dépenses, pertes et dommages de toutes natures occasionnés directement et indirectement par l'installation d'un appareil, incluant la perte d'exploitation.

La responsabilité actuelle limitée représente la responsabilité globale assumée par Bright Blue concernant ses produits, articles, biens et services fournis. Bright Blue n'aura aucune autre obligation ou responsabilité, morale ou autre. Néanmoins, sa limitation de responsabilité n'affecte pas ou limite les droits légaux du client de quelque manière que ce soit en ce qui concerne la vente de biens de consommation et les investissements dans son pays.

Bright Blue n'assume aucune responsabilité pour tout retard ou faute causé par des circonstances indépendantes de sa volonté. Parmi les situations possibles figurent notamment les services de communications interrompus, les retards des transporteurs, les erreurs ou interruptions qui entravent la livraison des marchandises, les situations imprévues, les conditions climatiques, les grèves, l'impossibilité de communiquer avec le client ou toute entité responsable pour signaler et / Confirmer la situation.

Toute l'assistance technique nécessaire sera fournie dans l'usine de Bright Blue et jamais sur le site d'installation. Le coût du fret du site à l'usine est de la responsabilité du client.

Si Bright Blue, ou son représentant, détermine que la réparation de l'équipement est couverte par la période et les conditions de garantie, les frais d'analyse, de réparation et de transport sur le site seront la responsabilité de Bright Blue ou de son représentant.

Si Bright Blue, ou son représentant, détermine que la réparation n'est pas couverte par les clauses de garantie, pour les raisons expliquées ci-dessus, elle ne sera conclue qu'après paiement intégral de la facture émise. Dans ce cas, Bright Blue ou son représentant enverra au client une estimation des coûts de diagnostic, de réparation et de transport. Le client peut commander le retour des marchandises, sans réparation, auquel cas Bright Blue émettra une facture des frais de diagnostic et d'expédition. Si le client exige la réparation, Bright Blue facturera les frais de réparation et de transport. Les marchandises seront retournées après le paiement intégral.

